



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Programmes

Question écrite n° 35976

Texte de la question

M Marcel Wacheux attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur le manque de formations superieures integrant conjointement la linguistique et l'informatique. Le langage naturel est devenu une des composantes prioritaires de tous les programmes de recherche sur l'intelligence artificielle. En effet, les industries de la langue qui conçoivent et fabriquent des automates utilisant le langage humain sont appelees dans un avenir proche a etendre leur domaine d'intervention dans les secteurs aussi divers que la bureautique, la presse, l'edition, la traduction, l'enseignement. Compte tenu des enjeux economiques qu'elle represente, la generalisation de telles applications necessite en France des investissements importants dans la recherche en linguistique appliquee a l'informatique pour pouvoir faire face a la predominance americaine et japonaise dans le cadre du developpement de nouvelles technologies. Or il apparait dans l'enseignement superieur, un manque certain de formations integrant a la fois la linguistique et l'informatique qui engendre une penurie de chercheurs francais dans ce domaine. En consequence, il lui demande les mesures qu'i envisage de prendre pour le developpement des applications linguistiques de l'intelligence artificielle dans l'enseignement superieur.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere charge de la recherche et de l'enseignement superieur est particulierement sensible a la question des formations superieures integrant conjointement la linguistique et l'informatique et aux enjeux economiques et internationaux qu'elles representent. Il convient de souligner que l'informatique est d'ores et deja prevue comme matiere obligatoire dans le diplome d'etudes universitaires generales, mention communication et sciences du langage. En outre, des enseignements optionnels d'informatique ont ete organises dans le cadre de nombreuses licences et maitrises de sciences du langage. Par ailleurs, l'universite de Paris VII a ete habilitee a delivrer une licence et une maitrise de linguistique et informatique. Enfin, il faut insister sur les formations du troisieme cycle qui doivent etre a coup sur privilegiees dans ces domaines : a titre d'exemple, il est possible de citer le diplome d'etudes approfondies de linguistique et informatique de l'universite de Clermont-Ferrand II et le diplome d'etudes approfondies de traitement automatique des langues de l'institut national des langues et civilisations orientales. Le ministere ne pourra qu'encourager le developpement de telles formations.

Données clés

Auteur : [M. Wacheux Marcel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35976

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 424

Réponse publiée le : 18 avril 1988, page 1690